



**Développement durable, biodiversité, dérèglement climatique, écocitoyenneté, circulations douces : des espoirs ou des menaces dont on entend beaucoup parler. Vous vous sentez concernés mais comment agir ?**

Afin de l'aider à préserver notre cadre de vie, rejoignez et soutenez l'association ADIV-Environnement, association agréée au titre de la protection de l'environnement au niveau départemental.

Pour nous soutenir, deux solutions :

- L'adhésion en ligne sur notre site par l'intermédiaire du site HelloAsso accessible depuis notre site [www.adiv-environnement.com/nous-soutenir](http://www.adiv-environnement.com/nous-soutenir)
- L'adhésion en remplissant et en nous renvoyant le bon de versement ci-dessous.

Quelle que soit la méthode, notre association étant reconnue d'intérêt général, vous recevrez un reçu fiscal (début 2024) qui vous permettra de déduire de vos impôts 66% des sommes versées au titre de votre adhésion ou de votre soutien.

---

**Bon de versement pour mon adhésion 2023 et/ou mon soutien.**

Je soussigné(e) :

- Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
(2 noms pour les adhésions couple)
- Domicile : \_\_\_\_\_
- Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

1. Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à ADIV-Environnement pour l'année 2022 :

Membre actif : cotisation individuelle de 20 €  €

Membres actifs : cotisation couple de 35 €  €

Membre bienfaiteur : cotisation minimale de 40 €  €

2. Souhaite lui apporter mon soutien :

Soutien minimum de 20€  €

Versement par chèque libellé à l'ordre de **ADIV-Environnement** et à adresser à :  
**ADIV-Environnement, 3 Chemin des Poirets. 78480 Verneuil-sur-Seine**

Signature

**ADIV-Environnement**

Adresse de l'Association : 3, chemin des Poirets. 78480 Verneuil-sur-Seine.  
adiv.environnement@gmail.com www.adiv-environnement.org